

BouyguesTel étoffe ses forafits illimités pros

Décidément l'illimité est à la mode chez les opérateurs mobiles. Bouygues Telecom annonce le renforcement de ses offres Neo Pro pour les entreprises. A partir du 26 mai, ces forfaits permettront d'appeler sans contraintes tous les opérateurs, du lundi au samedi, de 8h à 20h.

Concrètement, trois forfaits sont proposés :

-appels illimités du lundi au vendredi (8h-18H) pour 99 euros HT par mois

-Appels illimités du lundi au vendredi jusqu'à 20h pour 119 euros HT par mois

-Appels illimités du lundi au samedi jusqu'à 20h pour 139 euros HT par mois

Par ailleurs, les appels vers les Etats-Unis, le Canada et les DOM sont décomptés du forfait 4h au même prix que ceux vers la France métropolitaine. Neo Pro permet également la réception gratuite et illimitée des e-mails de sa boîte personnelle sur son mobile (webmails ou adresse de son fournisseur d'accès Internet compatible...), incluant les pièces jointes jusqu'à 300Ko.

L'opérateur encadre néanmoins ces offres : les appels doivent être métropolitains, et être passés hors jours fériés. Les entreprises doivent s'engager 24 mois et une entreprise (un numéro de SIREN) ne pourra souscrire à plus de 4 forfaits Neo Pro.